



LIGUE DE BOURGOGNE

Coupon réponse à retourner rapidement à la Ligue de Bourgogne pour toute inscription:

NOM : Prénom : N° licence :

Club : Catégorie : Arme :

Souhaite participer au stage intitulé (en gras dans le texte):

Je règle la somme de :

Je souhaite un justificatif de règlement : OUI NON (barrer la mention inutile).

J'ai pris connaissance du fait que cet argent ne me sera pas remboursé en cas d'abandon (sauf avis de la Commission Sportive).

Cette somme me sera remboursée si le stage n'a pas lieu.
Mes motivations pour ce stage: (à remplir obligatoirement)

Mes Objectifs : (à remplir obligatoirement)

Signature :

Les inscriptions sont closes 15 jours avant la 1^{ère} date de stage de formation.
N'oubliez pas de renvoyer **le coupon avec votre chèque pour valider votre inscription.**

Ces tarifs sont indiqués hors frais de déplacements du stagiaire pour se rendre à la formation, cette partie restant toujours à la charge du stagiaire.



23f, rue du Recteur Bouchard – 21000 DIJON- 03/80/31/60/60 – ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Fondée le 28/09/1975 – Déclarée à la Préfecture sous le N° 2750 – J.O. du 15/01/1976



23f, rue du Recteur Bouchard – 21000 DIJON- 03/80/31/60/60 – ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Fondée le 28/09/1975 – Déclarée à la Préfecture sous le N° 2750 – J.O. du 15/01/1976



LIVRET DES FORMATIONS REGIONALES

Proposées par : la LIGUE DE BOURGOGNE DE TIR A L'ARC

Commission Formation : Catherine PELLEN

Saison : 2009 – 2010



Passerelle vers entraîneur 1

Objectif : Permettre aux archers en possession d'un ancien diplôme fédéral (initiateur, instructeur, entraîneur) d'accéder au diplôme d'Entraîneur 1 (pour Initiateur et Instructeur) et Entraîneur 2 (pour Entraîneur).

Coût : 60 €

Calendrier

Lieu	Date
Montceau les Mines (71)	13 septembre 2009

Plus un stage pratique de 2x2 heures ou de 4 heures sur le programme GEB.

CETTE FORMATION SERA LA DERNIERE !!!

Après le 31/12/2009 il ne sera plus possible de transformer un ancien diplôme en Entraîneur 1 ou 2.

Les anciens diplômes restent valables à vie mais leurs prérogatives n'évoluent pas.

Dans les années à venir notre Fédération recensera les « Cadres Actifs ». Pour pouvoir être recensé il faudra être Entraîneur 1 ou 2 et avoir suivi des stages de formation continue.



23f, rue du Recteur Boucharde – 21000 DIJON- 03/80/31/60/60 – ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Fondée le 28/09/1975 – Déclarée à la Préfecture sous le N° 2750 – J.O. du 15/01/1976



23f, rue du Recteur Boucharde – 21000 DIJON- 03/80/31/60/60 – ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Fondée le 28/09/1975 – Déclarée à la Préfecture sous le N° 2750 – J.O. du 15/01/1976



PRE FORMATION

Préparation aux tests d'entrée en formation Entraîneur 1

Objectif : préparer les candidats aux tests d'entrée en formation Entraîneur 1.

L'organisation :

La pré formation se déroule en 2 parties :

1. Une partie théorique où seront abordés :
les fondamentaux techniques.
les connaissances administratives et institutionnelles.
2. Une partie pratique :
Elle vise l'apprentissage par le candidat des fondamentaux techniques lui permettant de maîtriser ces habiletés techniques, qui seront la base de son enseignement (Entraîneur 1).

Volume horaire de la formation : 12 heures

Coût : 45 €

Inscription : à : ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr ou à l'adresse postale de la Ligue.

Calendrier :

PAS DE STAGE PREVU CETTE ANNEE sauf si demande de 6 candidats minimum (pour cela envoyer un coupon d'inscription)



23f, rue du Recteur Boucharde – 21000 DIJON- 03/80/31/60/60 – ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Fondée le 28/09/1975 – Déclarée à la Préfecture sous le N° 2750 – J.O. du 15/01/1976



23f, rue du Recteur Boucharde – 21000 DIJON- 03/80/31/60/60 – ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Fondée le 28/09/1975 – Déclarée à la Préfecture sous le N° 2750 – J.O. du 15/01/1976



Les tests d'entrée en formation

Objectifs :

Ces tests permettent de s'assurer que les candidats possèdent un niveau de connaissance minimum avant d'entrer en formation. La formation Entraîneur 1 s'oriente vers une partie importante de mises en situation pédagogiques.

Le test technique permet de s'assurer que le candidat possède une réelle maîtrise technique de l'activité. Ce sont ces fondamentaux techniques qui constituent la base de son enseignement.

Les tests des pré-requis sont :

Un test technique : (coefficient 1)

Il se fait en situation de tir à 10m, sur un blason de 80 cm évidé, avec un arc d'initiation avec viseur. Le candidat apporte son propre matériel.

Seules les habiletés techniques sont évaluées.

Le test est validé si le candidat a un niveau de réussite supérieur ou égal à 75%.

Ce test a un coefficient 1.

Un test de questions à choix multiples : (coefficient 1)

Cette évaluation sera composée de 20 questions portant sur 4 thèmes : le matériel, la réglementation, la sécurité et l'environnement institutionnel.

Un entretien : (coefficient 1)

L'objectif est de vérifier que le candidat est investi dans un projet de club comme enseignant.

Pour réussir ces tests, une note égale ou supérieure à 12 (moyenne sur les trois épreuves) est nécessaire.

Coût de la formation: pris en charge par la Ligue de Bourgogne de Tir à l'Arc.

Inscription : ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr ou à l'adresse postale de la Ligue.

Calendrier

Lieu	Date
Brienon sur Armançon (89)	6 septembre 2009

Formation Entraîneur 1

Missions de l'entraîneur 1 :

- Enseigne dans le cadre des activités des clubs affiliés à la FFTA.
- Son action commence dès la première flèche tirée et s'achève aux premières expériences compétitives de l'archer.
- Il apporte un enseignement individuel et collectif.
- Son intervention se fait uniquement sur terrain plat et sur cibles anglaises.
- Encadre un groupe composé de maximum 8 archers sur une même séance.

Conditions d'entrée en formation :

- ☞ Etre licencié à la FFTA.
- ☞ Avoir réussi les tests d'entrée en formation.
- ☞ Justifier d'une participation à une compétition sur cible anglaise ou de parcours.
- ☞ Fournir une convention de stage signée par le Président de club et le candidat.

Conditions pour se présenter à l'examen :

- ☞ Avoir 16 ans à la date de l'examen.
- ☞ Justifier d'un vécu et d'une implication dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours et une compétition sur cible anglaise. Les archers disposant d'une licence handisport sont dispensés de la participation à la discipline de parcours.

Volume horaire de la formation : 40 heures

Examen :

- Epreuve pédagogique : coefficient 2
- Epreuve écrite : coefficient 1
- Epreuve Orale : coefficient 2

Coût de la formation: 250€

Inscription : ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr

Calendrier

Lieu	Dates
Brienon sur Armançon (89)	26-27 Septembre 2009 24-25 Octobre 2009 21-22 Novembre 2009
	Examen le 6 Décembre 2009

Formation Entraîneur 2

Les compétences à développer durant la formation :

Entraîner : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 2 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par l'entraîneur pour engager l'archer vers sa réussite en compétition

Coacher : Ce domaine se caractérise par la relation de l'Entraîneur 2 avec l'archer pendant la compétition.

Pratiquer : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur 2.

Gérer : Ce domaine correspond à la participation de l'Entraîneur 2 à la gestion du matériel de tir des différents archers dont il a la charge.

Surveiller : L'Entraîneur 2 veille au bon déroulement de séances, au sein de son club.

Connaissances annexes : Relatives à la réglementation de l'encadrement sportif et à la sécurité sur un lieu de pratique.

Volume horaire de la formation : 40 heures

Conditions d'entrée en formation :

- ☞ Etre licencié à la FFTA
- ☞ Posséder le diplôme fédéral d'entraîneur 1
- ☞ Fournir la convention de stage signée par le Président de Club et le candidat

Conditions pour se présenter à l'examen :

- ☞ Justifier d'une participation complète à la formation.
- ☞ Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- ☞ Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, Tir en salle, Tir en Campagne, Tir Nature, arc classique, arc à poulies ou arc nu) servira pour l'attribution d'une note à l'examen.

Examen :

- Epreuve Pédagogique : coefficient 2
- Epreuve Ecrite : coefficient 1
- Epreuve Orale : coefficient 2
- Epreuve Pratique : coefficient 1

Coût de la formation: 250€

Inscription : ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr ou à l'adresse postale de la Ligue.

Calendrier

Lieu	Dates
89	7-8 Novembre 2009 9-10 Janvier 2010 20-21 Mars 2010 Examen le 24 et 25 Avril 2010
71	12-13 Décembre 2009 30-31 Janvier 2010 27-28 Mars 2010 Examen le 24 et 25 Avril 2010

Formation CQP Animateur Tir à l'Arc (Certificat de Qualification Professionnelle)

Le titulaire du CQP pourra travailler jusqu'à 500 heures dans deux secteurs d'activités et pendant des périodes précises (du début des vacances de printemps jusqu'à la fin des vacances d'été) :

Le secteur socio éducatif : ACCEM (accueil collectif à caractère éducatif des mineurs).
Il propose des activités éducatives et son objectif est de mettre en place un projet éducatif en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Les structures de tourisme : camping, station de montagne, station balnéaire, club de vacances.

Elles proposent des activités de découverte du tir à l'arc et leur objectif est de répondre aux attentes du public et de sa structure.

Pré-requis à l'entrée en formation

Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) ou de l'AFPS
Etre dans sa 18ème année

Contenu de formation (4 unités de compétences)

UC 1 : EC de concevoir et réaliser un projet d'animation tir à l'arc

UC 2 : EC de maîtriser l'activité

UC 3 : EC d'encadrer l'activité

UC 4 : EC d'assurer une pratique sécurisée

L'examen

Les évaluations permettant la certification valideront les compétences, les aptitudes et les connaissances du candidat :

- un entretien sur un rapport d'activité validant l'UC1
- une épreuve pratique validant l'UC2 : maîtrise technique
- une épreuve pédagogique et une épreuve écrite validant l'UC3
- l'UC4 sur la sécurité est validée de manière transversale lors des différentes épreuves

Le diplôme d'Animateur Tir à l'Arc sera obtenu si les quatre UC sont validées (indépendamment les unes des autres).

Coût de la formation: 350€ (hébergement, repas et déplacement à la charge du stagiaire)

Inscription : ligue.bourgogne.arc@wanadoo.fr ou à l'adresse postale de la Ligue.

Calendrier

Lieu	Dates
21	Du 5 au 9 avril 2010 (40 heures) Examen le 24 et 25 Avril 2010